

2SAGE ALBA

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 200 000 euros
Siège Social : 232 RUE DE LA CROIX NIVERT, 75015 PARIS
840 139 869 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 14 AVRIL 2026

AVEC EFFET AU 1^{ER} MAI 2026

Le 14 avril 2026 à 10 heures, au siège social, 232 RUE DE LA CROIX NIVERT, 75015 PARIS

La Présidente WILLIAMB HOLDING représentée par Monsieur William BEN LOULOU en sa qualité de président(e) est présente.

La société WILLIAMB HOLDING, EURL au capital de 2 000 000 euros, dont le siège social est situé au 13 RUE DU BOIS MOUSSAY ZAC DU BOIS MOUSSAY 93240 STAINS, immatriculée au R.C.S de BOBIGNY sous le numéro 914759972, représentée par WILLIAM BEN LOULOU son gérant,

Associée Unique de la société 2SAGE ALBA, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 200 000 euros,

A pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social à effet au 1^{er} mai 2026
- Modification des statuts suite au transfert du siège social
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

DECISION : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL AVEC EFFET AU 1^{ER} MAI 2026

L'Associée Unique décide ce jour de transférer le siège social de la Société, du 101 RUE LEGENDRE, 75017 PARIS au 13 RUE DU BOIS MOUSSAY, ZAC DU BOIS MOUSSAY 93240 STAINS.

Cette décision prendra effet le 1^{er} mai 2026.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

DECISION : MODIFICATION DES STATUTS SUITE AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

En conséquence de la décision précédente, l'Associée Unique décide de modifier l'Article 4 - Siège social des statuts dont la rédaction sera la suivante :

« *ARTICLE 4 - Siège social*

Le siège social est fixé au : 13, RUE DU BOIS MOUSSAY – ZAC DU BOIS MOUSSAY - 93240 STAINS -

A compter du 1^{er} mai 2026 »

Le reste de l'article reste inchangé.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique et le Président.

WILLIAMB HOLDING
(L'Associée Unique)

WILLIAMB HOLDING représentée par
Monsieur William BEN LOULOU en sa
qualité de président(e)
(Présidente)